

Crèche municipale
Mairie d'Oletta

casa di rosa



LIVRET D'ACCUEIL
(À l'usage des parents)

Structure multi-accueil
'Casa di rosa'
OLETTA 20232
Tel : 04 95 37 11 24
crecheoletta@orange.fr



Introduction

- La structure
- Le personnel

Les missions de l'établissement

- Ligne sociale
- Ligne éducative
- Ligne pédagogique
- Ligne écologique

Une journée à la crèche

- L'accueil du matin
- Les activités
- Le repas
- La sieste
- Les départs

Aspect réglementaire

- Hygiène
- Sécurité
- Aspect médical

Conclusion

Introduction

L'ensemble du personnel vous souhaite la bienvenue à la CASA DI ROSA, et, comme nous allons faire un bout de chemin ensemble ce livret vous permettra de vous familiariser avec la structure et le personnel qui accompagnera votre enfant tout le temps où il nous sera confié.

L'établissement s'inscrit dans un projet pédagogique, éducatif, social et écologique dont vous êtes nos principaux partenaires.

- La structure :

La CASA DI ROSA est une structure municipale multi-accueil. Elle offre plusieurs possibilités d'accueil, soit la journée en crèche, soit la demi-journée halte garderie et même quelque fois les deux en alternance.

Elle est essentiellement ouverte aux enfants de la commune mais au vu du manque de structure dans la région et aux demandes de plus en plus nombreuses, l'établissement s'est ouvert largement aux communes environnantes.

Depuis plusieurs années nous menons des actions écologiques au sein de la structure et sommes labellisés « écolo-crèche » depuis janvier 2018 (repas bio, couches lavables, biberons verres et inox, produits ménagers naturels...)

- Les locaux :

Située en bord de route au village d'Oletta elle est d'une superficie de 300m².

Elle est composée :

- ❖ D'un hall d'entrée avec des casiers individuels et nominatifs.
- ❖ D'un bureau pour la Directrice et son adjointe, un vestiaire et des toilettes pour le personnel.
- ❖ D'une salle principale où se déroulent toutes les activités et les repas. Elle est équipée d'un sol ferme permettant un soutien stable à l'enfant, un mobilier spécialement adapté à chaque âge de l'enfant, du matériel et des jeux qui répondent aux normes européennes de sécurité et d'hygiène, un grand parc pour les plus petits ou ils se sentent en sécurité et un tout petit parc pour les bébés.

- ❖ De deux dortoirs : un avec des lits à barreaux et lits dit parapluies en fonction des âges. Un autre avec des lits « hamac » au sol pour les plus grands.
- ❖ De deux salles de changes séparées de la salle d'activité avec deux plans de change chacune, lavabos, WC enfants et douchette.
- ❖ D'une salle dédiée aux activités manuelles.
- ❖ D'une salle Snoezelen pour proposer aux enfants des expériences sensorielles variées dans une atmosphère de confiance propice à l'apaisement et au partage. Elle est composée d'une colonne à bulles, de fibres optiques, d'un rétroprojecteur, d'un plafond à LEDS...
- ❖ D'une cuisine où sont préparés les biberons et pour le réchauffage des repas baby bio.
- ❖ D'une salle de stockage et d'une buanderie.
- ❖ D'une cour extérieure avec des jeux adaptés et une partie potagère.

- **L'agrément :**

La CASA DI ROSA a reçu un agrément pour trente berceaux (+ 10% occasionnellement) de 3 mois à 4 ans.

- **Assurance :**

La mairie a souscrit une assurance (axa) pour couvrir l'ensemble des risques pouvant engager la responsabilité civile de l'établissement tant auprès des usagers que de tout autre tiers.

- **L'admission - dossier - règlement intérieur – planning :**

L'admission des enfants se fait après remise :

- ❖ D'un dossier complet et après avoir pris connaissance et signé un règlement intérieur ainsi que le contrat qui lie la famille à la crèche.
- ❖ Le planning complet qui permet à la structure de réserver la place à l'enfant dans les meilleures conditions possibles.
- ❖ D'autre part l'enfant devra avoir ses vaccinations à jours et un certificat médical de non contagion.

- **Modalité d'accueil :**

Les heures d'ouvertures de la crèche sont de 7h30 à 18h30 et pour la halte-garderie de 7h30 à 12h ou 12h30 à 18h30.

La structure est fermée une à deux semaine(s) entre Noël et jour de l'an, les week-ends et les jours fériés, ponctuellement les jours de formations.

Les enfants sont accueillis jusqu'à 9h le matin et 13h l'après midi passé ces heures les parents pourront se voir refuser l'entrée. Les départs s'effectuent à partir de 16h l'après midi pour ne pas déranger au moment de la sieste (sauf cas exceptionnel).

- **Le personnel :**

L'équipe est composée de quatorze employées à temps pleins : Chantal (Directrice), Serena (Adjointe de Direction), Nathalie, Stéphanie et Andrée (Auxiliaire de puériculture), Vanina, Marie-Jeanne, Stéphanie, Mathilde, Laurine, Sylvie, Martine et Justine (Agents petite enfance) et Audrey (Agent d'entretien).

La Directrice (Infirmière, éducatrice jeune enfant, CAFERUIS) et l'adjointe de direction (Infirmière) :

Elles ont un poste d'encadrement, elles animent l'équipe et mettent en œuvre l'application du projet d'établissement contenant le projet pédagogique, le fonctionnement général et le règlement intérieur.

Elles sont responsables du bon fonctionnement de l'équipe et veillent à la bonne organisation du travail quelque soit les circonstances.

Elles sont garantes de la qualité d'accueil des enfants et de leur famille ainsi que de l'image de l'établissement.

Elles élaborent en concertation les plannings du personnel et les activités des enfants. Elles évaluent le travail de chaque membre de l'équipe et organisent des entretiens individuels.

Elles sont à l'origine du projet pédagogique de la crèche et veillent à son bon déroulement, favorisent la participation d'intervention extérieure.

Elles organisent toutes les semaines avec l'équipe des réunions concernant les pratiques professionnelles et le suivi des enfants, et tous les mois une réunion pédagogique concernant l'évolution du projet d'établissement.

La directrice et son adjointe sont responsables techniques agréées par la PMI, à ce titre elles veillent à l'application de la réglementation concernant la sécurité, l'hygiène et l'entretien des locaux.

Elles sont soumises aux règles déontologiques, en relation avec les professionnels de la santé elles leur signalent les cas où un enfant serait en danger physique ou psychique. Elles sont garantes de la sécurité des enfants à la crèche.

Les auxiliaires de puériculture :

(Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture)

Elles sont au nombre de trois.

Elles accueillent les enfants et leurs parents et elles les accompagnent dans les instants de séparation et de retrouvaille.

Responsables des soins, elles verbalisent leurs intentions et gestes auprès des enfants. Elles les amènent à la découverte de soi, puis de l'autre et permettent à l'enfant de grandir, de se développer dans un environnement sécurisant.

Elles repèrent rapidement les besoins des enfants.

Elles organisent et animent des activités, appliquent scrupuleusement les règles d'hygiène et de propreté, veillent à ce que les locaux et le matériel soient toujours dans un état impeccable.

Elles participent aux réunions de l'équipe.

Elles sont titulaires du brevet de secourisme.

Les CAP Accompagnant Educatif du Jeunes Enfants :

Elles sont au nombre de huit.

Elles complètent l'équipe d'animation et travaillent à l'élaboration et la mise en œuvre de projet d'animation, à l'accueil des enfants, des repas, des changes et des siestes.

Elles sont responsables de la propreté du matériel pédagogique.

Elles encouragent l'épanouissement, la créativité des enfants.

Elles animent les ateliers et participent à l'élaboration du planning.

Elles participent aux réunions de l'équipe.

Elles sont titulaires du brevet de secourisme.

L'agent d'entretien :

Elle est garante de l'hygiène des locaux du matériel et de la sécurité des enfants.

Accueil des élèves :

Notre structure a passé des conventions avec école d'infirmière, auxiliaire puéricultrice elle est aussi un terrain de stage pour les Accompagnants Educatif petite enfance (ancien CAP petite enfance) et élèves lycée de Montésoro filière sanitaire et sociale.

Les missions de l'établissement

- **PROJET SOCIAL :**

- ❖ Une priorité de la commune afin de répondre à la demande et d'offrir aux enfants des conditions d'un bon équilibre affectif.
- ❖ Un rôle partagé : parents, professionnels créent des relations constructives basées sur la confiance mutuelle de façon à être complémentaires.
- ❖ Un cadre institutionnel en référence à la législation en vigueur.
- ❖ Un accueil diversifié offert aux familles. Une qualité d'accueil pour l'enfant et ses parents.
- ❖ Un objectif commun pour permettre à cet adulte en devenir, de se construire en lui offrant tous les moyens possibles de développer sa potentialité selon son propre rythme.
- ❖ Tisser des liens constructifs autour de l'enfant.

Le projet de la crèche s'inscrit dans des valeurs :

- De liberté
- D'égalité
- De solidarité
- De laïcité

- **PROJET ÉDUCATIF :**

Le personnel de la crèche en collaboration étroite avec les familles veille à offrir à chaque enfant un accueil le plus individuel possible, compte tenu des contraintes inhérentes à la collectivité.

- ❖ Permettre à chaque enfant d'accéder à la vie de groupe et anticiper sa scolarisation.
- ❖ Développer et stimuler la créativité et le sens par des activités d'éveil et des ateliers.
- ❖ Accompagner l'enfant vers son autonomie et en tenant compte du développement psychomoteur, intellectuel, et affectif, et de la personnalité de chacun.
- ❖ Favoriser l'expression corporelle et verbale des enfants par les jeux, la lecture, les chants. La crèche est rythmée par des temps forts : les ateliers, les repas, la sieste, qui favorisent grandement la socialisation, le partage, le respect de l'autre.

- **PROJET PÉDAGOGIQUE :**

Les objectifs de la crèche sont de conduire les enfants sur le chemin de l'éveil de l'autonomie et de la socialisation. Ils s'articulent autour de différentes activités : activités autour du langage, activités manuelles, sensorielles, motrices et la lecture. Le choix des activités est réfléchi et organisé en fonction de l'âge des enfants et du niveau de progression de chacun. Les activités se déroulent dans le plus grand respect des autres.

Une évaluation est faite lors de réunion hebdomadaire c'est un moment d'échange, de réflexion sur les pratiques professionnelles mais aussi sur l'évolution des enfants. Une fois par mois une réunion pédagogique nous permet de faire le point sur les activités.

Un dossier est rendu aux parents contenant les activités faites tout au long du mois et avec un thème précis pour que l'enfant apprenne à se situer dans le temps.

Un journal mensuel est envoyé par mail avec de nombreuses photos rendant compte des événements, des activités et anniversaires qui ont eu lieu dans le mois.

Depuis Février 2012 l'équipe s'est formée à la communication gestuelle LSF (langue des signes français), c'est une pratique innovante qui permet d'accompagner la parole par des gestes précis et ainsi entrer en communication avec les petits.

Elle s'inscrit dans une démarche de bienveillance, de bien être et de respect du développement de l'enfant.

- **PROJET ECOLOGIQUE**

Depuis décembre 2015 la structure est engagée dans des actions écologiques dans un souci d'un plus grand respect de votre enfant et de notre planète : tout ce qui était jetable : couches, tablier, draps d'examens, gants, surchaussures ont été remplacés par du « tout lavable ». Nous sommes labélisés « écolo-crèche » depuis janvier 2018.

Nos seuls produits ménagers sont le vinaigre blanc, bicarbonate, savon noir et savon de Marseille. Les sols sont entretenus à l'aide d'une machine vapeur aux normes AFNOR qui assure une désinfection totale.

Les communications avec les familles se font par mail.

Un filtre à eau Berkey remplace les bouteilles d'eau en plastique et nous permet de fournir une eau de qualité aux enfants.

La crèche fournit les repas pour les enfants qui sont là à la journée (Baby-Bio) et les goûters du matin (compotes, gâteaux) également.

L'hygiène, lors des changes s'effectue au gant de toilette à l'eau et au savon doux.

Une journée à la crèche

- **Accueil du matin**

- Il se fait de 7h30 à 9h

C'est un moment d'échange avec les parents, c'est aussi un temps qui représente pour l'enfant les retrouvailles avec la crèche (liens adultes/enfants) et la séparation avec ses parents. Pour que cet accueil se déroule au mieux, une auxiliaire puéricultrice veille à être disponible pour accueillir l'enfant et son parent et l'accompagner dans la séparation. Après cette séparation les enfants sont libres de se diriger vers les jeux.

Dans son sac, merci de prévoir : un ou deux changes, un thermomètre, un sac pour affaires mouillées. Ponctuellement nous vous demanderons des couches pour le départ de votre enfant. Merci de penser à noter le nom de vos enfants sur tous les vêtements, doudou, biberons, tétines.

A 9h c'est le moment d'un rassemblement autour d'une petite collation (Compotes bio fourni par la structure, pain et confiture). Un bonjour individuel et collectif en LSF permet de reprendre contact avec chaque enfant. C'est un moment d'échange et de convivialité.

Les ateliers sont annoncés ainsi tout le monde peut se projeter dans cette chaleureuse matinée.



- **Les activités**

- À 9h30 nous commençons les activités.

Les groupes sont formés par âges et les activités proposées sont adaptées à chaque groupe.

Elles sont inscrites dans un planning hebdomadaire, et ont pour objectif de favoriser le développement global de l'enfant au niveau sensoriel, moteur, intellectuel et psychoaffectif.

Les ateliers ont une durée moyenne de 15 à 20 minutes après quoi les enfants ne sont plus attentifs.

- Vers 10h30

C'est le moment des changes, cela prend du temps et les enfants sont libres de jouer à leur guise sous la surveillance d'une tatie C'EST LA RECRÉATION !



- A 11h

C'est un moment de repos autour des comptines à doigts (activité de motricité fine) lecture et chanson (éveil musical).

- Le repas

À 11h30 C'est l'heure des repas pour les bébés et 12h pour les plus grands qui mangent seul. Les repas sont pris en charge par la structure pour les enfants restant la journée. Pour ceux qui restent le matin et qui mangent à la crèche merci de prévoir un repas industriel.

Le repas reste un temps fort de la journée, ils sont pris assis à table pour les plus grands après un lavage minutieux des mains, c'est un moment convivial de dialogue et d'échange.

Les enfants sont souvent fatigués à cette heure de la journée et les tatiees sont là pour apporter l'aide dont ils ont besoin. Nous favorisons l'autonomie, cependant certaines règles sont établies pour que règne un minimum de respect d'autrui et éviter les débordements.



- La sieste

Elle se débute à partir de 13h, après le repas, cependant chaque enfant peut se reposer quand il en a besoin. L'enfant est respecté dans ses rituels, rythmes, besoins (doudou, sucette etc..).

Nous adaptons le couchage en fonction des groupes d'enfant que nous avons et quelque fois il nous arrive d'être obligé de séparer les enfants d'âge différent et d'organiser les couchages dans d'autres pièces que le dortoir.



- **L'après midi**

Après le repos et le réveil progressif des enfants, l'après midi débutera par un petit goûter toujours dans les mêmes règles après quoi ils se dirigeront vers les jeux de leur choix. Les enfants sont ensuite regroupés pour les activités de l'après midi qui sont moins rythmées et moins formelles que celles du matin.

- **Les départs**

Les départs s'échelonnent à partir de 16h jusque vers 18h30 les enfants sont, bien sûr, heureux de retrouver les parents, ils rangent leur doudou après la sieste et nous les aidons à préparer leur sac.

C'est aussi, quelque fois, un petit moment d'angoisse pour ceux qui voient leurs petits camarades partir. L'équipe veille à accompagner ces moments avec beaucoup de bienveillance.

Aspect réglementaire

- **Hygiène**

Dans la crèche, les conditions d'hygiène et de sécurité sont primordiales et contribuent au bien être des enfants.

Le mobilier et les jeux sont désinfectés tous les soirs par l'équipe, et une tatie chargée du ménage assure le nettoyage et l'hygiène des locaux selon un protocole bien défini.

L'établissement s'est doté d'un appareil qui permettra de pratiquer à une désinfection des locaux lors de fortes épidémies.

En période d'épidémies importantes les protocoles de nettoyage sont renforcés, le mobilier et les jeux sont désinfectés deux fois par jour selon leur utilisation et la structure met en application un PCA (plan de continuité d'activité).

- **Sécurité**

Le mobilier et matériel de puériculture de la crèche sont aux normes. Chaque achat de matériel pédagogique fait l'objet d'une réflexion tant au niveau de l'intérêt de l'enfant que de la sécurité.

Le personnel veille en permanence au confort mais aussi à la sécurité des enfants.

Un parc pour les plus petits qui ne marchent pas a été mis en place pour éviter que l'évolution intempestive des plus grands ne leur soit préjudiciable.

Les locaux ont fait l'objet, bien entendu, du contrôle de la commission de sécurité avant l'ouverture.

Nous avons toutes été formées aux gestes d'urgence mais aussi, dans le cadre du plan Vigipirate, à une mise en sureté de l'ensemble des enfants.

- **Aspect médical**

La CASA DI ROSA est soumise en tant que crèche à certaines obligations sur le plan médical.

❖ Lors de l'admission :

Pour être admis à la crèche, les enfants doivent justifier des vaccinations obligatoires et fournir un certificat de non contagion.

Les parents doivent signer une autorisation en cas d'urgence et signaler tous problèmes médicaux (allergies, régimes etc...)

❖ Les médicaments :

Il est conseillé aux parents de demander à leur médecin de prescrire les médicaments le matin et le soir. L'équipe de la crèche n'est pas habilitée à délivrer les médicaments seule la directrice et son adjointe pourront le faire sur prescription médicale ou pourra déléguer une autre personne en cas d'absence.

Parfois les professionnels peuvent être amenés à demander l'éviction d'un enfant de la crèche. Dans quel cas ?

- État fébrile important accompagné d'une infection (à partir de 38°)
- Maladie infantile éruptive
- Gastroentérite
- Conjonctivite

Il s'agit donc d'obligation en matière d'hygiène que toutes les crèches doivent respecter.

Tous ces éléments sont approfondis sur le règlement intérieur délivré avec le dossier d'inscription.

Conclusion

Responsabiliser l'enfant à son niveau, lui faire confiance, le considérer comme une personne, le laisser gérer au maximum son espace, ses relations tels sont les principes majeurs de la crèche.

Tous les éléments de ce livret sont approfondis dans le projet d'établissement consultable sur simple demande.

Une réunion pédagogique est organisée tous les mois afin que le personnel étudie, évalue, réajuste les pratiques professionnelles face à des points précis comme le sommeil dans la structure, les ateliers pédagogiques, les repas etc...

Le personnel est sensibilisé en permanence aux actes de bienveillance.

Parents et professionnels en se complétant, sont soucieux d'offrir aux enfants un milieu épanouissant, chaleureux et sécurisant.

L'objectif de ces écrits étant de donner un fil conducteur aux pratiques éducatives mais aussi et surtout d'aider les professionnels et les familles à situer le cadre de la crèche.

Tous ces éléments peuvent évoluer être remis en question par conséquent de même que le projet pédagogique, ce livret d'accueil est, lui aussi, régulièrement remis à jour.

Giannoni Chantal
Directrice

Rancurel-Giannoni Serena
Adjointe de direction